

14 février 2000 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Lettre de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressée à M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne, sur les négociations internationales relatives au développement de l'Afrique et la nécessité d'alléger la dette extérieure de nombreux Etats du continent, Paris le 14 février 2000.

Monsieur le Président,

En réponse à votre lettre du 17 janvier que m'a remise M. Youcef YOUSFI, je tiens à vous renouveler l'assurance de mon entier soutien dans les négociations internationales qui concernent l'Afrique et son développement.

A l'aube du XXIème siècle, il convient plus que jamais de donner ses chances à l'Afrique. Au cours de ces dernières années, un grand nombre de pays africains ont su mettre en place de bonnes politiques économiques et poser les conditions d'un développement qui profite à tous et en particulier aux plus pauvres.

Dans ce domaine, je tiens à saluer le rôle de l'OUA dont vous assurez avec éclat la Présidence. Mais un obstacle subsiste sur la voie du redressement africain : il s'agit de la charge de la dette qui, pour de nombreux Etats, pèse comme un fardeau insoutenable et limite la part des dépenses affectées aux secteurs sociaux prioritaires. C'est sur cette question que l'attention de la communauté internationale doit désormais porter.

L'engagement de la France aux côtés des pays les plus pauvres l'a conduite à recommander des actions résolues dans ce domaine. Lors du sommet de Lyon en 1996, nous avons posé les bases de l'initiative sur la dette des pays pauvres très endettés en mobilisant l'ensemble des acteurs de la communauté financière internationale de façon à assurer un traitement définitif du problème de la dette.

En 1999 à Cologne, nous avons proposé à nos partenaires trois principes pour renforcer cette initiative : la générosité pour un allègement accru de la dette, l'équité dans la répartition des efforts entre pays créanciers, la responsabilité de la part des pays bénéficiaires qui doivent mettre en place des politiques économiques rigoureuses et lutter contre la pauvreté. A Okinawa en juillet prochain, nous insisterons pour que les engagements pris à Cologne soient strictement tenus et, si tel était le cas, nous pourrions proposer de porter à 100 % le taux d'annulation de la dette des pays les plus pauvres.

La France ne restera pas sourde aux appels de ses partenaires africains. Une dette totalement effacée, mais aussi un effort encore plus soutenu d'aide au développement de la part des pays les plus riches et des actions déterminées en faveur de la paix : telles sont nos priorités pour accompagner le continent africain sur la voie de développement. Le XXIème siècle doit être placé sous le signe de la solidarité de façon à raffermir la confiance entre les peuples et l'espoir en l'avenir.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

